Envoyé en préfecture le 10/07/2023
Reçu en préfecture le 10/07/2023
Publié le
ID : 007-210701165-20230706-DEL32_2023-DE

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE **ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE**

COMMUNE DE LABEGUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 06 JUILLET 2023

L'An deux mille vingt-trois, le jeudi 06 juillet à 18 heures et 30 minutes dans le lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni en session ordinaire, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur PONTHIER Jean-Yves, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15 **Date de la Convocation : 27 juin 2023**

Présents : Mmes BERNARD-MARTINEZ, BRUNEL Isabelle, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GOSSE Pascal, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VERNET David, VOLLE Jean-Luc
Secrétaire de Séance : Mme GRASSET Geneviève

N° 32/2023

OBJET : MOTION « POUR UN VRAI SERVICE PUBLIC DE SANTE AUX URGENCES DU CHARME »

Monsieur le Maire informe le conseil communal de la motion adoptée, à l'unanimité, par les élus d'Aubenas le 22 juin 2023 à destination du Ministère de la santé concernant la situation des urgences de l'hôpital du Charme d'Aubenas.

« Depuis avril, les urgences de l'hôpital d'Aubenas sont fermées la nuit par manque de médecins. Cette situation met les habitants du bassin d'Aubenas et du sud Ardèche en danger, étant orientés à Privas, Valence ou Montélimar.
Nous, élus de Labégude, ne pouvons accepter le dysfonctionnement de cet incontournable service public. Il n'est pas possible en terme de santé publique et de sécurité que les urgences ne fonctionnement pas en continu toute l'année et que la permanence des soins ne soit pas effective. Cette situation a des conséquences directes pour la santé des usagers, mais aussi des répercussions en terme d'attractivité du territoire, de recrutement, de fermeture de lits, sans parler de la situation financière critique du budget de l'hôpital.
Nous, élus de Labégude nous attendons de l'Etat, organisateur du système de santé, soit le garant d'un accès à des soins de qualité pour tous les citoyens. C'est à l'Etat d'assumer la situation et de trouver des solutions opérationnelles face aux dysfonctionnements des urgences. »

Le conseil municipal de Labégude :

- Demande au Ministère de la santé que les urgences soient ouvertes 365 jours par an et 24h/24.
- Demande au Ministère de la santé d'attribuer, sans délai, au Charme les moyens humains et financiers adaptés pour assurer le fonctionnement du service des urgences à Aubenas.
- Apporte son soutien aux soignants et au personnel du Charme qui vivent une période difficile pour faire fonctionner, avec des moyens dégradés, les services de l'hôpital et des urgences.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la motion présentée.

Envoyé en préfecture le 10/07/2023
Reçu en préfecture le 10/07/2023
Publié le
ID : 007-210701165-20230706-DEL32_2023-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme.
Le Maire,
Jean-Yves PONTHIER